

La sécurité au juste prix

L'ARMÉE ET LA volonté de défense ont façonné l'identité helvétique. Mais, paradoxalement, au pays de la démocratie directe, le peuple n'a pas son mot à dire dans ce dossier. Certes le souverain a pu se prononcer sur la suppression de l'armée et l'achat de nouveaux avions de combat. Mais jamais sur la conception de la défense qui reste l'affaire des experts, beaucoup, et des autorités.

L'initiative socialiste, qui demande la réduction de moitié du budget militaire en dix ans, offre enfin la possibilité d'un tel débat. Car ce cadre financier contraignant impose de redéfinir la politique de défense.

En effet, le Conseil fédéral comme le Parlement peinent à intégrer la nouvelle donne internationale et européenne. Paralysés par une conception périmée de la neutralité, ils persistent à promouvoir une armée axée en priorité sur la défense du territoire – contre qui? – au mépris des conditions actuelles et futures prévisibles. Voir par exemple le récent achat de 186 chars de grenadiers, dont la seule justification paraît être la protection du parc actuel de blindés, sans questionnement sur l'opportunité d'entretenir encore un tel parc.

En réalité la conception officielle de la défense, avec une progression prévue des dépenses, traduit un vaste mouvement de transfert des charges du secteur privé vers l'Etat. Les entreprises vont profiter de la réduction des effectifs et de l'in-

troduction d'un service de longue durée. Mais, par contre, l'économie ne veut pas renoncer aux commandes du Département de la défense. Dès lors, on comprend mieux pourquoi Economiesuisse – nouvelle appellation du Vorort – dirige la campagne contre l'initiative.

L'initiative socialiste s'inscrit dans une tendance forte de réduction des budgets militaires, induite par la chute du mur de Berlin. La Suisse n'échappe d'ailleurs pas à cette tendance. Le budget actuel de la défense avoisine 5 milliards de francs contre 6,4 milliards en 1987. Pour atteindre l'objectif fixé par

l'initiative, il faut encore amaigrir ce budget de 1,8 milliard en dix ans.

Un objectif qui nous contraindrait enfin à penser notre défense dans un contexte européen, c'est-à-dire à renoncer à l'option mégalomane et irréaliste d'une sécurité en solitaire et à concrétiser cette « sécurité par la coopération » prônée par le Conseil fédéral. Et à participer pleinement aux efforts de la communauté internationale en matière de maintien de la paix.

Les socialistes sont-ils conscients de l'enjeu? En tout cas pas celles et ceux qui s'apprêtent à joindre leurs voix à celles de l'UDC et de l'ASIN pour combattre le possible envoi de soldats armés à l'étranger et qui, de ce fait, rendent un bien mauvais service à leur initiative. Antimilitariste et bêatement pacifiste, cette dernière n'a aucune chance. JD

Enfin un débat

populaire sur l'armée

Quand la pub est subventionnée

Les petits journaux dont le tirage est inférieur à 1000 exemplaires ne sont pas subventionnés par La Poste. Au contraire des grands quotidiens, largement financés par la pub. Le monde à l'envers...

NOUS NE PLEURERONS pas la ruine du *Pamphlet*, annoncée dans son dernier numéro, pour les idées qu'il véhicule. Sur le fond, tout sépare cette feuille d'extrême droite de *Domaine public*.

Sur la forme, les choses sont plus nuancées: noir et blanc sans photo ni publicité, avec cette culture de l'indépendance qui les rend parfois agaçants aux yeux des partis et des groupes constitués, *Domaine public* et *Le Pamphlet* sont de «petits» journaux, tant par le format que par la diffusion. Petits, comparés aux tirages des quotidiens et des hebdomadaires avec lesquels, justement, ils ne prétendent pas se comparer.

On attend les choix politiques

Le Pamphlet accuse de sa ruine «la hausse abusive des tarifs postaux». L'accusation est juste, même si nous avons une opinion trop nuancée sur le désengagement de l'Etat de secteurs comme La Poste, les télécommunications ou le marché de l'électricité pour nous contenter de cette explication.

Les journaux ont longtemps bénéficié de tarifs très largement subventionnés. La transparence et la libéralisation des télécoms interdisant les subventions croisées, La Poste a été contrainte de limiter cette aide au montant que la Confédération mettait à sa disposition au titre de l'aide à la presse. La hausse des tarifs postaux pour les journaux est donc la conséquence d'une décision politique.

Si l'on peut regretter que ce pays, qui se targue de diversité, ne soutienne pas davantage celle de sa presse, on peut surtout s'offusquer de ce que le réaménagement des tarifs a été décidé de concert entre La Poste et les grands éditeurs. Avec des modalités qui, sans les épargner complètement, avantagent largement les quotidiens.

Quant aux conditions posées pour être admis comme «journal» par La Poste, elles en disent long sur l'idée que l'on se fait de la presse dans l'entreprise. Il faut un tirage de 1000 exemplaires au moins, attesté par la REMP, l'organisme qui sert de référence aux publicitaires. *Domaine public* n'intéressant pas la REMP, nous nous en tirons avec une déclaration notariée qui nous coûte chaque année quelques centaines de francs. Pour les autres,

c'est le tarif des lettres qui s'applique.

De plus l'aide à la presse est davantage consacrée à soutenir l'envoi de publicité que celle d'informations: les tarifs de distribution des journaux ne tiennent en effet que marginalement compte de la quantité de publicité contenue dans une édition.

Ce n'est pas pour autant La Poste qui est en cause, mais le politique, car il n'a pas assumé les tâches qui lui revenaient et les a déléguées à l'exécutant. Est-ce à La Poste de définir ce qu'est un journal et les modalités d'application des tarifs préférentiels? Bien évidemment non.

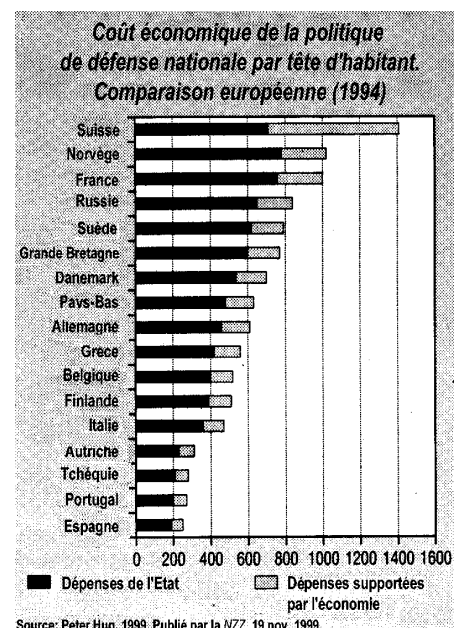
Ces précisions, on les attend du Conseil fédéral. *pi*

DOSSIER DE L'ÉDITO

Coût pour l'économie

SI L'ON S'ÉTONNE que des chiffres aussi impressionnants sortent des bureaux des responsables de l'armée, la réponse est qu'ils souhaitent démontrer qu'une armée plus professionnalisée ne serait, en fin de compte et globalement, pas plus coûteuse. Mais il est légitime aussi de penser qu'il n'y a aucune raison, même si l'on prend au sérieux la sécurité, que la Suisse batte tous les records du monde en la matière. Le coup de semonce de l'initiative socialiste en est d'autant plus justifié. *ag*

Le tableau ci-dessous a été publié dans la NZZ, le 18 novembre 1999.



Une initiative pour pacifier les guerres commerciales

Les sanctions de l'OMC contre le roquefort ont fait de José Bové le grand prêtre de la lutte contre la mondialisation. Dans un nouveau conflit avec les Etats-Unis, l'Europe propose de transformer les sanctions en contraintes positives pour ouvrir les frontières. Une pacification des guerres entre géants commerciaux pourrait atténuer le discrédit qui frappe la mondialisation.

QUAND L'EUROPE FERME ses frontières au bœuf aux hormones américain, l'OMC, l'Organisation mondiale du commerce, constate une violation, par Bruxelles, des règles libérales internationales et accepte que les Etats-Unis, par rétorsion, frappent de droits de douane prohibitifs des produits européens. C'est le combat symbolique du roquefort contre la malbouffe, de la vertu régionale contre la mondialisation. Quand l'Europe favorise l'importation de bananes de ses anciennes colonies d'Afrique et des Antilles, l'Amérique défend à l'OMC ses multinationales bananières victimes des mesures discriminatoires. Washington obtient le droit de surtaxer lourdement la literie, les sacs à main et autres cafetières électriques en provenance d'Europe.

Rétorsions choquantes

Les sacs à main se prêtent moins que le roquefort à une mobilisation de l'opinion et le conflit de la banane a fait moins de vagues que celui du bœuf aux hormones. Mais la mise en œuvre des rétorsions prévues par les accords OMC est toujours choquante. La défense des intérêts de Chiquita (qui traite avec grande désinvolture les ouvriers de ses plantations) se fait au détriment de l'emploi dans l'Union. Les fabricants européens de machines à café voient se fermer brusquement le grand marché américain. Dans l'affaire du bœuf aux hormones, les éleveurs de bovins américains n'ont récolté aucun avantage puisque l'Europe a maintenu ses interdictions. Ce sont les producteurs de fromage de brebis qui ont trinqué!

Bon mais imparfait

Ce système des sanctions si imparfait est pourtant un progrès décisif pour la maîtrise des guerres commerciales. Les conflits se réglèrent autrefois à coups

de canonniers ou par la meurtrière escalade protectionniste qui a mis le monde à genoux dans les années trente. Ils trouvent aujourd'hui leur solution par des rétorsions limitées et proportionnelles aux dommages. Ainsi, dans le conflit de la banane, l'Europe a été frappée d'une pénalité sur des exportations de 200 millions de dollars, un chiffre censé correspondre aux torts subis par les multinationales américaines. Mais l'instrument est perfectible. C'est ce que tente de faire Pascal Lamy, le commissaire européen au commerce extérieur.

L'hebdomadaire anglais *The Economist* lève un voile sur les tractations en cours.

Du vice à la vertu

Les Etats-Unis sont prompts à dénoncer à l'OMC l'illégalité du protectionnisme européen. Mais ils ne se privent pas de faire de même pour venir en aide à leurs secteurs économiques menacés. Ils ont notamment un système de subventions à l'exportation, une législation qui leur permet de sanctionner les pays soupçonnés de pratiquer le dumping. L'application de ces lois internes américaines pour soulager les branches en difficulté contrevient souvent aux règles internationales. L'Europe dénonce systématiquement ces violations au sein de l'OMC. Et avec succès. Mais plutôt que de mettre en marche le cercle vicieux des rétorsions, elle propose d'amorcer un cercle vertueux. En compensation, les Etats-Unis devraient offrir de nouvelles facilités d'accès dans d'autres secteurs. Il n'y aurait plus de victime de sanctions, mais des bénéficiaires d'une nouvelle vague de libéralisation. L'Union européenne a déposé à Genève une liste – encore confidentielle – des produits concernés. Washington entre en matière. L'arrangement pourrait voir le jour cette année encore. Il donnerait une image plus positive à l'Organisa-

tion mondiale du commerce, malmenée par les contestataires de la mondialisation.

Ce système de troc positif est possible entre partenaires de forces comparables. Il n'est pas à la portée des pays en situation d'infériorité par leur taille ou leur niveau économique. Mais il montre au moins deux choses: que le système de l'OMC est perfectible; que les intérêts économiques ne se défendent bien qu'à l'intérieur de grands blocs. at

Tour de Suisse

IL N'Y A pas que les enfants de la grande route à avoir été séparés de leur famille «pour leur bien». Une récente publication zurichoise met en lumière les méthodes utilisées pour dissoudre les familles pauvres et faire élever les enfants dans des familles, qui souvent les exploitaient. A suivre parce que les Zurichois n'étaient pas seuls à vouloir un monde «propre, en ordre» en volant des enfants à leurs parents.

LES BANQUES SUISSES ne pourront plus acquérir de titres américains pour des clients qui n'ont pas déclaré leur situation à l'égard du fisc des Etats-Unis: «L'assujettissement à l'impôt aux Etats-Unis ne dépend pas exclusivement du domicile comme cela est le cas dans d'autres Etats. Les citoyens américains avec domicile à l'étranger également, les personnes avec double nationalité, les détenteurs d'une green card ainsi que les personnes remplissant d'autres critères (énumérés dans un questionnaire) sont imposables.»

Est-ce la bonne solution pour donner l'impression de sauver le secret bancaire? cfp

Le ciment et l'acier cachent les forêts helvétiques

Le marché du bois indigène est insuffisamment développé. Et ce secteur économique s'est progressivement asséché.

La concurrence internationale est forte, les coûts du transport et de la main-d'œuvre élevés. Des collectivités publiques commencent à prendre des mesures afin d'utiliser au mieux le bois indigène.

Explications et commentaires avec Michel Reichard, chef du Service des forêts, domaines et vignobles de la ville de Lausanne.

EN SUISSE, LA forêt, ça fait partie du mythe. On s'y promène, souvent en famille, on pique-nique, on pourchasse le champignon. La forêt, c'est comme la montagne, on est sûr de pouvoir s'y cacher. Et nous aimerions que rien ne change, que nos arbres soient immuables, intouchés. Pourtant les forêts bougent, elles changent. Chaque année, elles produisent 10 millions de m³ de bois et on en coupe 5,5 millions.

Pourtant, la forêt suisse vieillit, se détériore. Et rapporte moins que ce qu'elle coûte. La filière du bois représentée, en Suisse, 2,1% du produit intérieur brut, soit 100 000 emplois. C'est peu en regard des grands exportateurs de bois (en Scandinavie ou au Canada, le commerce du bois atteint 80% du PIB). Le bois suisse est cher, soumis à une loi respectueuse de l'environnement et donc qui interdit la déforestation massive; de plus la main-d'œuvre helvétique est chère, en comparaison internationale (Rappelons qu'il n'y a pas si longtemps l'ex-URSS faisait travailler ses prisonniers dans les forêts et qu'elle vendait, à bas prix, son bois en Europe).

Afin de promouvoir l'économie du bois, les collectivités publiques s'efforcent de faire avancer des projets permettant d'utiliser au maximum le bois indigène. Ainsi la ville de Lausanne va vraisemblablement mettre en route un programme qui vise à développer l'utilisation du bois (voir encadré), dans le cadre d'un concept adopté à la Conférence de Rio, en 1992, *Agenda 21*. Nous avons rencontré Michel Reichard, chef du Service des forêts, domaines et vignobles de la ville de Lausanne (interview gs).

Domaine Public: Quelles sont les villes de Suisse qui sont riches en bois?

Michel Reichard: Les quatre grandes villes propriétaires de forêts sont, dans l'ordre: Berne, Winterthur, Zurich, Lausanne. Mais il y a des communes qui sont riches en forêts, dans les Alpes bernoises, et dans les Grisons.

A Lausanne, vous tentez de valoriser la filière bois; quelles sont ses propriétés?

A Lausanne, il y a 1860 hectares, dont 1550 sur territoire communal. Cinquante personnes à temps plein y sont employées. Lausanne perd de l'argent avec le bois; 4,7 millions de charge, 2,8 millions de produit. Perte: 1,9 million. Alors qu'en 1984 elle était dans les chiffres noirs, depuis cette époque toute la filière est sinistrée. De plus, la forêt lausannoise a un caractère social. En 1993, selon les derniers chiffres, il y a eu un million de visiteurs dans les forêts lausannoises. Il faut les entretenir, ces forêts. 100 000 francs ont été consacrés cette année au vandalisme. Le maintien du biotope coûte cher aussi.

A qui vendez-vous le bois?

Cinq acheteurs sont des scieurs vaudois. Vingt ans plus tôt, il y en avait vingt-cinq. 18 500 m³ de bois sont exploités. 55% vont chez les scieurs, 45% sont achetés et transportés ailleurs.

Comment s'organise le marché?

Les marchands, des indépendants, viennent voir le bois, fixent les prix, font le chargement. Le temps de capitalisation du bois est long, six mois. Ça coûte cher, il faut du terrain, des entrepôts, etc. Les scieurs traitent le bois et le revendent aux marchands qui fixent les prix, selon un système implicite de prix fixe, un peu comme dans le secteur de l'agriculture.

Le bois suisse n'est pas concurrentiel

La filière du bois est donc organisée en cartel – les marchands fixent les prix entre eux?

En cartel oui, pour la fixation des prix – même s'il y a quelques brebis galeuses; mais c'est aussi un monopole au moment où le bois est acheté puis redistribué. La société HIAG occupe 2600 emplois en Suisse et elle fait un chiffre d'affaires de 1 milliard de francs suisses par année. La société est dirigée par le docteur Gustav Grisard, beau-frère de Schmidheiny. Celui-ci a offert le secteur bois en cadeau de mariage à Grisard, il y a de ça 30 ou 35 ans. HIAG détient tout le commerce de détail. Panneaux, novopan, etc. HIAG a exporté ses usines à l'étranger, en Tchécoslovaquie, en Roumanie, en Po-

logne, ou en Ukraine. Il y achète du bois, y fait travailler une main-d'œuvre bon marché et ramène le travail, fini, pour les artisans suisses. Tous les professionnels du secteur sont obligés de travailler avec eux, les ébénistes, les charpentiers, etc. La Suisse, par exemple, a inventé le novopan, mais HIAG ayant racheté l'entreprise, il est fabriqué à l'étranger, avec du bois étranger.

Pourquoi le bois est-il si cher en Suisse?

En Suisse, les conditions sont très différentes des pays exportateurs de bois. La Loi sur les forêts, qui est en vigueur actuellement, date de 1902. A l'époque la Suisse déboisait à tour de bras. Depuis on a développé une sylviculture douce. C'est mieux bien sûr, surtout écologiquement, mais ça fait monter les coûts. Il est interdit par exemple de faire une coupe de plus d'un demi-hectare.

Par contre, des pays comme la Scandinavie ou le Canada ne sont pas soumis aux lois helvétiques de la sylviculture douce. Ils produisent de la cellulose, le matériau nécessaire à la confection du papier. La planche devient donc un sous-produit, un gain accessoire. Elle est moins chère que le bois suisse. Quand il y a trop de bois, ou qu'il est dans une phase de stockage, les pays scandinaves bradent leurs planches. Elles arrivent sur le marché mondial à très bas prix et la Suisse doit vendre à perte. La Suisse n'est donc pas concurrentielle face aux marchés scandinave et canadien. L'économie du bois représente 83 % du PIB en Suède. La cellulose est cotée en bourse.

Si le bois traverse l'Europe, il doit être cher au transport?

La valeur marchande à la vente est en moyenne de 100 fr. le mètre cube. Sur un camion de 28 tonnes, on peut charger 18 m³ de bois. Ça fait donc un chargement de marchandises qu'on peut évaluer à 1800 fr. dont il faut déduire 600 fr. de transport. Le bénéfice est donc très faible. Les gens du bois sont donc à la fois pour les 40 tonnes, ce qui améliorerait la productivité et à la fois pour un commerce du bois de proximité.

La nouvelle politique des transports

ne va-t-elle pas changer la donne?

Avec la taxe poids lourds, il y aura vraisemblablement moins d'importation. Ce qui pourrait encourager la production et l'achat de bois indigène.

Il faut renoncer aux bois tropicaux

Que font les collectivités publiques pour utiliser le bois indigène?

Des collectivités publiques se mettent à y réfléchir: *Agenda 21* à Lausanne. A Genève, les gens du bois se battent pour que certains bâtiments soient construits en bois, comme par exemple une des halles de Palexpo. En Suisse alémanique, on consomme davantage de bois indigène, même si c'est plus cher. Il y a plus de sensibilité

à ce problème. Dans le canton de Vaud, on a juste fini de considérer, comme dans les années soixante-dix, qu'un plafond en bois d'acajou était le must et qu'on le préférerait à un bois du canton. Il serait donc nécessaire de faire un bilan socio-économique de la filière bois.

Quels ont été les effets de Lothar sur Lausanne?

Lausanne a négocié elle-même la vente de son bois, indépendamment du canton. Sur les 23 500 m³ qu'elle était censée commercialiser, elle en a vendu 10 000 m³, ce qui est plutôt un bon résultat. Le prix moyen a chuté. Avant Lothar, il était à 100 fr. le mètre cube, après à 68 fr. Aujourd'hui, il a encore baissé, descendant jusqu'à 25 fr. le mètre cube. ■

De Rio à Lausanne

LA NOTION DE développement durable est apparue en 1987. Une commission, appelée *Global 2000*, a été mandatée par l'ONU pour réfléchir à la préservation de la planète pour les générations futures.

Le Sommet de la terre de Rio de Janeiro en 1992 a rendu publiques les recommandations édictées par la commission: la Déclaration de Rio, adoptée par plus de 180 Etats, dont la Suisse défend trois principes. Le principe de solidarité entre les peuples et les générations, le principe de précaution, qui vise à permettre de revenir sur certaines actions dont on ne connaît pas les conséquences et le principe de participation élargie de la population aux prises de décision.

En Suisse

L'*Agenda 21* est le résultat concret de la conférence de Rio de Janeiro. Ce vaste programme d'actions (250 pages) consacre un chapitre aux collectivités locales et souligne leur rôle-clé dans la mise en pratique d'*Agenda 21*. En Suisse, des cantons et des villes s'y sont mis, à des rythmes et avec des budgets différents. Bâle, bien sûr, avec son grand programme de démarche participative,

Neuchâtel, même si ses moyens sont très limités, le canton de Genève, qui a, pour l'occasion, concocté un projet sur le papier (18 classeurs fédéraux).

Le canton de Vaud envisage trois types d'actions: un *Agenda 21* cantonal, portant essentiellement sur les activités de l'administration, un appui aux communes pour la réalisation d'*Agenda 21* locaux, la mise en place d'une réforme fiscale écologique.

La ville de Lausanne va introduire le premier chapitre de son *Agenda 21* en janvier 2001 pour autant que le projet passe la rampe du législatif.

La première étape est donc consacrée à l'environnement et particulièrement à l'utilisation du bois indigène. Un fonds pour le développement durable sera créé, financé par un prélèvement sur les réserves des Services industriels et alimenté par un pourcentage par kWh sur l'utilisation du gaz, des eaux et de l'électricité.

Seront ainsi subventionnés un projet de trottoirs et de bancs en bois, la participation à un programme appelé «Maison écologique», l'adhésion au fonds Bruno Manser qui stipule le renoncement à l'utilisation de bois tropicaux dans les constructions publiques.

gs

L'impôt négatif ne serait pas, en Suisse, une utopie

L'impôt négatif. Sous cette dénomination a été imaginé un système où l'Etat lorsqu'il ne peut rien prélever faute de ressources chez le contribuable changerait de rôle, et de percepteur deviendrait subventionneur. Vision utopique, peut-être. Mais en Suisse la superposition des fiscs fédéraux et cantonaux donnerait à ce système un sens concret social et fédéraliste.

AUTOUR DES PROJETS de la politique pratique tournent, satellites ou nébuleuses, des rêveries concrètes: assez précises pour être discutées, mais jugées trop «folles» pour être applicables. Ainsi de l'allocation universelle. On range l'impôt négatif dans cette catégorie. A tort, car il pourrait trouver dans la configuration fiscale suisse un terrain d'application adapté.

Définition

L'impôt négatif est conçu comme un complément de l'impôt sur le revenu, affinant sa progressivité. Car les barèmes de prélèvement vont de zéro au taux supérieur. Bien évidemment ils ne descendent pas en dessous de zéro. Qui ne gagne rien, ne doit rien à l'Etat. Mais n'est-ce pas alors l'Etat qui doit quelque chose à celui qui vit en dessous du seuil imposable? Serait dans cette optique institué un barème, au-dessous du zéro, définissant le montant que l'Etat tient à assurer au contribuable (qui n'en est plus un): modeste complément de ressources ou, dans les cas extrêmes du barème, aide substantielle. En ce sens, l'impôt négatif est une variante de l'allocation universelle.

L'impôt négatif comme contre-proposition

Au niveau des principes, ce n'est pas une idée à retenir. Pour une raison simple. L'Etat, par sa politique sociale et sa politique fiscale, procède déjà à un important mouvement de redistribution. Il prélève et il alloue. Mais il le fait en deux temps. L'impôt négatif ramènerait le tout à une seule opération. Toutefois la clarté n'y gagnerait pas, car il y aurait chevauchement avec la politique sociale qui subsisterait pour une bonne part. Malgré ces objections de principe, il faut faire une exception pour l'application de l'impôt négatif en Suisse, en raison de la superposition des impôts sur le revenu des communes, des cantons et de la Confédération. Dans la perspective d'un allègement de l'impôt fédéral direct, l'impôt négatif a valeur de contre-proposition aux allègements linéaires qui seront proposés par la droite. C'est un enjeu politique fort.

La gauche dans les débats sur l'IFD se heurte à une difficulté élémentaire. Tout allègement social qu'elle peut proposer ne profite pas à ceux qui en auraient le plus besoin, pour une raison simple: ils ne paient pas l'IFD. Mais ils paient le plus souvent des impôts cantonaux, relativement élevés. Ici l'impôt négatif révèle son efficacité compte tenu de la superposition fiscale suisse.

Le désempolement

Un abattement en francs sur l'impôt dû au fisc fédéral, abattement selon notre proposition prioritairement lié à un ou des enfants à charge, réduira d'autant le montant à payer. Mais si, pour un contribuable modeste, la déduction en francs excède l'impôt dû, ou si le contribuable n'est pas astreint à l'IFD, il bénéficiera d'un crédit d'impôt à valoir sur ses impôts cantonaux et communaux. Ne resteraient comme application stricte de l'impôt négatif que les contribuables qui ne paient pas d'impôt cantonal; dans ces cas particuliers le crédit d'impôt deviendrait une sorte d'allocation pour enfants directement encaissable. Une bonne chose!

Cette solution aurait deux avantages. L'un social, en élargissant à tous une déduction justifiée. Elle serait certes plus coûteuse pour la Confédération puisque l'ensemble de la population en bénéficierait. Mais mieux vaut un allègement généralisé que les «rabais» réservés avant tout aux classes aisées. L'autre avantage est politique. Depuis longtemps, les fédéralistes cherchent à corriger les effets d'une double imposition cantonale et fédérale. Mais le démantèlement de l'IFD n'est pas la solution, parce qu'il est au-dessus de la concurrence intercantonale, progressif, insensible aux «aménagements» locaux. Il faut donc l'alléger sans lui faire perdre ses qualités. La déduction en francs touche les familles modestes ou moyennes. Compte tenu de leurs charges (assurance maladie), c'est une priorité. L'application de l'impôt négatif permettrait de les toucher toutes. De surcroît, ce serait l'amorce d'un désempolement équitable des fiscalités cumulées. La gauche aurait là un champ de contre-propositions offensives et populaires.

ag

Aller de l'avant

Un lecteur réagit à l'article d'Yvette Jaggi consacré à Zurich (DP 1444, 29.09.2000).

YVETTE JAGGI a du nerf. Son article sur Zurich, la puissante, paru dans DP n° 1444 le prouve. Oui, Zurich est douée d'une vitalité éclatante. Elle l'a maintes fois prouvé et, très particulièrement, en se dotant d'un aéroport gigantesque qui a placé Cointrin au second rang. Il faut cependant ne pas oublier que l'aéroport intercontinental de Genève était opérationnel alors que Kloten n'était encore qu'un marécage. Honneur aux Zurichois d'avoir rattrapé leur retard. Honneur aussi au conseiller d'Etat genevois Louis Casai qui, dès la guerre finie, a eu la vision d'un aéroport intercontinental pour Genève et qui l'a réalisé. Nos deux grandes villes, l'alémanique et la romande, ont su aller de l'avant. Elles nous sont deux modèles, à nous de les imiter et d'entrer dans leur dynamisme. Prenons le cas de l'enseignement, à nos élèves, d'une deuxième voire d'une troisième langue. Sur ce point, le pays tout entier a raté le coche. En 1848, la toute jeune Confédération s'est donné, pour bien fonctionner, plusieurs choses uniques: une monnaie, le système métrique, une poste, une armée. De cela le pays s'est bien trouvé. Une certaine unité s'est constituée. Elle s'est même manifestée par des rassemblements patriotiques et joyeux: fêtes fédérales de chant, de gymnastique, de tir.

Des cantons à la planète

Sur un point cependant, elle a renoncé. Il en est résulté la cantonalisation de l'instruction publique. On comprend néanmoins la décision prise il y a plus de cent cinquante ans. Il s'agissait de garantir à chacun de nos vingt-six petits Etats une souveraineté quasi absolue eu égard aux «valeurs sacrées». L'école, issue des cercles religieux, était une de ces valeurs. Et c'est ainsi que nous avons eu, et avons encore, vingt-six «ministères de l'Instruction publique», avec tout ce que cela représente de particularismes. Et c'est la défense de ceux-ci qui a rendu, et rend encore, si ardu l'apprentissage de nos langues nationales. La politique, en ce domaine, a freiné la pédagogie. Nos jeunes Alémaniques, plus «crocheurs» que les Romands, se débrouillent en français. La réciproque n'est pas vraie en ce qui concerne le parler germanique sur les lèvres des Romands. Cette situation négative fut longtemps supportable. Les

citoyens suisses se toléraient les uns les autres, se côtoyaient mais ne se parlaient guère.

Aujourd'hui, tout change. La planète entière s'ouvre à chacun et chacun aspire à se faire entendre de tous. Une unité de langue est en train de se créer, et cette langue c'est l'américain. Il véhicule le savoir scientifique et technique, il rend efficaces les rencontres des spécialistes, que ce soient les médecins ou les hommes de la finance. Ces derniers, par exemple, quand ils se rencontrent pour affaire à Olten, s'entretiennent en anglais.

Faire apprendre l'anglais à notre jeunesse est pour l'école de ce pays une obligation. Et ici je pense qu'on ne peut que se réjouir de la décision des Zurichois. L'avenir est à eux. Mais, l'avenir est aussi et même surtout à nos enfants, à nos ados. C'est d'eux qu'il s'agit et d'eux, dans les discours politiques, on ne parle jamais. Or dans dix ou quinze ans, les bambins de dix ans qui sont assis aujourd'hui sur les bancs de l'école devront être en mesure de faire face à des situations «mondiales», plus exigeantes que celles d'aujourd'hui. Leur efficacité fonctionnelle impliquera la maîtrise de la langue que tous utiliseront à la surface

du globe. Demeure cependant le problème de ce que l'on appelle les «valeurs», qui au cours des siècles ont caractérisé tous les lieux de notre terre et leur ont donné leurs couleurs spécifiques qui constituent la culture. Ces valeurs, fondamentalement humaines, il ne faut pas les perdre, il faut au contraire les rendre plus vivantes et plus attachantes que jamais. A cet égard, la Confédération helvétique est un bon exemple. Les valeurs culturelles de nos cantons n'ont, au cours des cent cinquante dernières années, rien perdu de leur vitalité.

L'américain ne portera pas préjudice à ces valeurs. Celles-ci, portées par la langue de leur lieu, ne pourront pas, à la longue, ne pas infiltrer la langue générale et cette dernière, s'humanisant ainsi, humanisera les individus en raison de sa grande force de dissémination et d'efficacité.

Le défi est grand, il importe de le relever avec courage dans un esprit de solidarité. Ayons la vision de ce que pourrait être, grâce à nos soins, une jeunesse helvétique ouverte au monde, riche de ses propres valeurs et empressée à les faire partager à tous les enfants du monde.

Samuel Roller, Genève

Médias

UN NOUVEAU MAGAZINE pour hommes a été baptisé *Tell*. Ce n'est pas le premier périodique à porter ce nom. Parmi les plus récents, il y a *Tell gauchiste*, produit de la fusion en 1979 de *Focus* et du *Leserzeitung*. Il paraissait en allemand. En français, un *Tell* a paru en 1946 comme «journal bi-mensuel d'information économique et sociale du district de Monthey».

Un fascicule intitulé *Tell actuel* a été publié par les rédactions de quatre feuilles alternatives: *Le rebrousse-poil/Tell/Tout va bien/Virus*.

LE CAHIER D'AUTOMNE de la *Revue suisse de science politique* a paru. La majorité des textes sont en anglais et les notes rédactionnelles sont aussi pour la plupart dans cette langue. *cfp*

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:
Jean-Daniel Delley (*jd*)

Rédaction:

Géraldine Savary (*gs*)

Ont collaboré à ce numéro:

André Gavillet (*ag*)

Jacques Guyaz (*gj*)

Pierre Imhof (*pi*)

Charles-F. Pochon (*cfp*)

Albert Tille (*at*)

Composition et maquette:

Françoise Gavillet, Géraldine Savary

Responsable administrative:

Murielle Gay-Crosier

Impression:

Imprimeries des Arts et Métiers SA,
Renens

Abonnement annuel: 90 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

@abonnement e-mail: 70 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021 / 312 69 10

Télécopie: 021 / 312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

CCP: 10-15527-9

Site: www.domainepublic.ch

Revoilà les Français

Retour en Suisse des enseignes françaises qui, pourtant, avait déserté le marché helvétique. Quelques éléments d'explication.

LES FRANÇAIS SONT de retour, ou plutôt leurs enseignes, leurs magasins, leurs produits. Certes on a toujours vendu des Peugeot et des Renault en Suisse. Hermès et Vuitton ont depuis longtemps pignon sur rue, mais d'une manière générale la présence française s'était faite discrète au fil des ans. Le symbole le plus spectaculaire en a été le retrait de Carrefour voici quinze ans. Le grand distributeur français avait vendu ses deux magasins de Romanel et de Bienne à la Migros. Le produit de la vente lui avait permis d'ouvrir huit nouvelles grandes surfaces en Espagne!

La mode et les accessoires ont peu à peu été colonisés par les griffes italiennes, anglaises ou américaines. Dans les rues de Bruxelles, ou même en Allemagne, la présence française était beaucoup plus marquée qu'en Suisse. Il y a plus de 10 ans, un patron de la FNAC, évoquant son expansion à l'étranger, parlait de Barcelone, de la Belgique, de Berlin, des particularités de ces différents marchés – et lorsque nous avons évoqué la Suisse romande,

il eut une seconde de silence surpris et une phrase perplexe, quelque chose comme: Ah oui, la Suisse, en effet...

Aujourd'hui la FNAC va ouvrir un magasin à Genève et ses projets lausannois dépendent uniquement de l'avancement des travaux du Flon. Carrefour revient en reprenant les magasins Jumbo. Depuis quelques années les enseignes des grandes chaînes françaises de vêtements, Kookaï, Promod, Veromoda ou la marque pour enfants appelée « Du pareil au même » ont conquis les rues de nos villes. Elles ont suivi les coiffeurs, Dessange ou Albane, présents depuis un peu plus longtemps. Et le décor et le logo des vieux kiosques Naville, repris par Hachette et baptisés Relay, sont les mêmes dans les gares françaises et helvétiques. Dans le tourisme, le groupe Accor développe ses marques (Ibis, Novotel, Formule1) et la Compagnie des alpes cherche à s'implanter en Valais.

Pourquoi cette longue absence et ce brusque retour? Il n'y a pas d'explication unique bien sûr, mais quelques esquisses peuvent être dessinées. Pen-

dant longtemps, disons jusqu'au milieu des années huitante, la France était réputée pour l'originalité de ses productions et son incapacité à les vendre à l'étranger. Les traditions marchandes italiennes, anglaises, ou allemandes se manifestaient par un dynamisme et une capacité d'adaptation infiniment plus grands. Vu de Paris, le marché suisse était petit, riche, compliqué, cloisonné, difficile à pénétrer, peu compréhensible pour des managers très imprégnés par le modèle centralisateur français. Le jeu n'en valait pas la chandelle.

Nouvelle génération

Au-delà de l'ouverture des marchés et de l'affaiblissement des cartels, le changement principal vient de la formation des hommes (et des rares femmes...) d'affaires. Si le mot n'était pas galvaudé, on pourrait presque parler de mondialisation avant la lettre. Aujourd'hui, dans tous les pays développés, les études économiques se déroulent selon le même modèle avec les mêmes méthodes inspirées par la Harvard business school. Sortis de leur université, ces jeunes gens feront leur MBA dans quelque institution américaine ou à St-Gall, ce qui est au fond la même chose; ensuite ils commenceront presque tous par travailler dans la finance ou comme consultant avant d'essayer et d'occuper des postes de direction un peu partout.

Ils savent tous aujourd'hui que l'on ne conquiert pas un marché en imposant son modèle, mais qu'il faut devenir une entreprise locale, s'adapter soigneusement aux particularités de chaque pays. Depuis une dizaine d'années, les Français ont eux aussi adopté ce que l'on pourrait appeler le « modèle international des affaires ». Les caractéristiques nationales laissent indifférents ces hommes d'affaires de 40 ans qui se comprennent à demi-mot quelle que soit leur origine. Pour eux, ce ne sont que des contraintes dont on tient compte, cela fait partie du jeu, rien de plus. Dans ces conditions, l'arrivée des enseignes françaises en Suisse n'est au fond rien d'autre qu'un rattrapage normal. jg

ENERGIE NUCLÉAIRE

La parole est au peuple

LA SUISSE, POURTANT toujours très attentive à ce qui se passe chez son voisin germanique, ne suivra pas l'Allemagne en matière nucléaire. Outre-Rhin, le gouvernement et l'industrie nucléaire ont trouvé une solution originale: les centrales en service reçoivent l'autorisation de produire encore une quantité fixe d'électricité avant de fermer boutique. En Suisse, le Conseil fédéral, s'appuyant sur la procédure de consultation, renonce à fixer une limite, temporelle ou quantitative, à l'exploitation des installations atomiques existantes: seuls les critères de sécurité décideront de l'échéance. Par contre, il propose de soumettre au référendum facultatif tout projet de nouvelle centrale. Le gouvernement confirme donc la politique suivie jusqu'à présent, à savoir le moratoire

nucléaire: sauvegarder les acquis et renoncer à renouveler voire étendre le parc nucléaire.

Le Conseil fédéral revient donc sur sa décision de principe d'octobre 1998 de fixer un délai limitant la durée d'exploitation des centrales. Le Vorort et l'industrie nucléaire ont eu gain de cause. Provisoirement seulement, puisque le peuple devra se prononcer sur deux initiatives. « Electricité sans atome » exige la fermeture de Mühleberg et de Beznau deux ans au plus tard après l'acceptation de l'initiative, de Gösigen en 2009 et de Leibstadt en 2014. « Moratoire Plus » vise à interdire toute construction nouvelle pendant dix ans et exige un référendum pour toute durée d'exploitation supérieure à quarante ans. jd